



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Jean-Marc BOISSIER,
Podologue,
Eloïse Corvaisier,
Podologue

2 jours

Ouverts aux
podologues

EN PRATIQUE

Démonstration par l'intervenant
Réalisation des différents principes
d'orthonyxies et d'onychoplasties
Pratique en binôme encadrée et
évaluée par un enseignant pour 16
stagiairesORTHONYXIE ONYCHOPLASTIE
PRATIQUESSoulagez et corrigez efficacement et durablement les algies et
dysmorphoses unguéales ainsi que les conflits péri-unguéraux
grâce aux orthonyxies en résines composites, en fil titane et aux
onychoplasties.

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques d'orthonyxies et d'onychoplasties
- Savoir proposer, réaliser et garantir :
Des orthonyxies en résines composites
Des orthonyxies en fil titane
Des onychoplasties

Anatomopathologies

- Rappels anatomiques de l'ongle
- Étude des dysmorphies et pathologies unguéales

Examen clinique

- Bases de l'examen clinique
- Diagnostic différentiel

Matériaux et matériel

- Découverte des différents matériaux :
résines composites photopolymérisables dures et souples, fil titane
- Utilisation de matériels ergonomiques : lampes à photopolymériser sur flexible
- Petite instrumentation spécifique

Étude des différentes techniques

Résines composites
photopolymérisables dures

• Orthonyxies passives

Principe : Blocage de courbure
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients

• Orthonyxies de stabilisation

Principe : Blocage de courbure
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénientsFil titane et plots en résine
composite photopolymérisable

• Orthonyxies actives

Principe : plots fixes ou coulissants
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients

Onychoplastie

- Les différentes techniques
Résines photopolymérisables rigides et flexibles
Adaptations au cas par cas
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients

DPC : Programme de Développement Professionnel Continu (financement selon forfait
et profession du stagiaire) sous réserve de validation par l'ANDPC.
Inscription sur www.mondpc.fr, voir procédure page 33.*FIFPL : Thème susceptible d'être pris en charge en fonction du budget disponible. Les dates du second semestre 2018
seront visées par la commission des pédicures-podologues en juin 2018 qui nous informera dès lors de sa
décision.